

COMPTE RENDU DE MANDAT DES ÉLUS B ET C DE LA FILIÈRE GESTION PUBLIQUE

Hasard du calendrier syndical et politique, le mandat des élus CGT a commencé quasiment en même temps que la fusion des services de l'ex Trésor avec ceux des Impôts. Mesure phare de l'application de la RGPP par le gouvernement SARKOZY, les conséquences de cette fusion ont été terribles pour les personnels.

Cumulées aux milliers de suppressions d'emplois, aux réformes sans fin, aux applications informatiques défailtantes, à un management de plus en plus répressif voire agressif, les agents n'en peuvent plus de subir sans aucune reconnaissance de leur implication et de leur véritable valeur professionnelle.

A ce titre, les élus CGT ont informé, combattu et dénoncé la mise en place du NES (nouvel espace statutaire) de la catégorie B, présenté par l'administration comme une avancée alors qu'il constitue un nouveau frein à un déroulement de carrière déjà vécu comme aléatoire par tous les contrôleurs, et qui pénalisera dans le futur les agents C promus en B.

Pire, en tant qu'élues et élus, les contacts que nous avons avec les personnels nous ont rapidement permis de constater combien cette situation générale conduit à une dégradation très importante des conditions de travail et à une augmentation sans précédent des cas de souffrance au travail.

Sans cesse, nous avons porté cette réalité devant la direction générale tant dans nos déclarations générales que dans nos interventions sur la défense de dossiers de recours de notation ou pour faire aboutir des demandes de mutations prioritaires.

Ce contexte difficile a des conséquences graves sur tout ce qui touche aux règles de gestion et nous n'avons pas ménagé nos efforts pour assurer une défense individuelle et collective à la hauteur des attentes et de la confiance que tous les personnels, syndiqués et non syndiqués, ont placées dans la CGT.

C'est ainsi que nous avons veillé à être toujours en contact avant, pendant et après les CAP, avec les collègues qui nous ont confiés leur dossier :

- ▶ pour les aider dans l'élaboration de leurs démarches ;
- ▶ pour les conseiller quand cela était nécessaire ;
- ▶ pour avoir des renseignements afin de mieux les défendre ;
- ▶ pour les tenir informés de l'évolution de leur dossier.

Nous avons aussi systématiquement rendu compte soit par tracts, soit grâce à notre site internet, du contenu des débats, des décisions prises et des positions exprimées par la CGT en lien avec les revendications des personnels.



CGT FINANCES PUBLIQUES

c vital

www.financespubliques.cgt.fr
le 20 octobre 2011

◀ **JE VOTE CGT**

Syndicat national CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451-263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

Filière fiscale ● Tél. : 01.48.18.80.16

Filière gestion publique

● Tél. : 01.48.18. 81.56

Lors des CAP de mutations, nous avons permis à de nombreuses demandes prioritaires d'être prises en considération par l'administration permettant aux agents concernés de prendre rang sur les tableaux de classement pour être, le plus souvent, rapidement mutés.

Sur les recours de notation, tout en condamnant le système de notation (enveloppes capital/mois insuffisantes, rotation dite positive etc.), nos interventions ont permis de gagner des majorations de notes, des modifications d'appréciation générales et de rattraper des baisses de note.

Sur les non titularisation des stagiaires issus des concours ou de contractuels (handicapés ou PACTE), nous avons dénoncé les rapports locaux trop souvent défavorables et systématiquement à charge, ce qui a permis une issue positive de la situation pour plusieurs agents.

Sur les affectations hors métropole, la ténacité et la détermination des élues et élus CGT a débouché sur la tenue des premières CAP en la matière, premier pas vers la fin d'un système où l'opacité était de rigueur et le profil la variable d'ajustement.

Les élus CGT ont également porté la revendication d'un 8ème échelon pour la fin de grille de la catégorie C. Si la création de celui-ci est une étape, elle est loin d'être satisfaisante compte tenu des modalités annoncées de mise en place de celui-ci.

Enfin, la détermination des élues et élus CGT et leur travail étroit avec le bureau national de notre syndicat a débouché sur le paiement des indemnités de stage pour les contrôleurs stagiaires de la promotion 2006.

Quelque soit le sujet traité, les élues et élus CGT ont régulièrement dénoncé les comportements locaux abusifs et l'application de règles locales en dehors d'un cadre national précis.

Tout le travail réalisé a été possible grâce aux liens existants entre les élus nationaux et l'ensemble des élus locaux de la CGT dans les départements garant de l'efficacité de la CGT dans les interventions au bénéfice de tous les agents du réseau.

C'est cette efficacité qui nous permet de continuer de porter avec force dans les CAP les revendications des agents B et C :

- ✓ **Arrêt des suppressions d'emplois et créations permettant le plein exercice des missions de service public et l'amélioration des conditions de vie au travail.**
- ✓ **Refonte des grilles indiciaires, suppressions des grades non fonctionnels et mise en place d'une carrière linéaire évitant les blocages des tableaux d'avancement liés aux contraintes budgétaires;**
- ✓ **Intégration des primes dans le salaire pour le calcul de la retraite.**
- ✓ **Une véritable politique de formation initiale et continue, et l'amélioration de la préparation aux concours.**
- ✓ **Réaffirmation du concours comme seule voie de recrutement valable pour garantir l'égalité d'accès pour tous les candidats et l'équité des droits à tous les personnels.**

Montreuil, le 13 octobre 2011